

ARRETE Nº 2021-SCOLARITE-RF-06-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'UFR Sciences et technologies du numérique du 8 juillet 2021;

ARRETE

ARTICLE 1-

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences et technologies du numérique** pour l'année universitaire 2021-2022 :

Licence mention Informatique

Pablo RAUZY/

Anna PAPPA/

Gilles BERNARD(IED)/ Jaziri RAKIA(IED)

Parc. Micro-informatique et machines embarquées

Lynda SEDDIKI

Licence mention Mathématiques

Wolfgang SCHMID

Master mention Humanités Numériques

Imad SALEH/ Everardo REYES

parc. Analyse et valorisation des usages numériques

Everardo REYES/ Imad SALEH/ Khaldoun ZREIK

parc. Création et édition numérique Master 1

Samuel DA SILVA/ Laure LEROY

parc. Création et édition numérique Master 1

Laure LEROY/ Philippe BOOTZ

parc. Gestion stratégique de l'information

Dijana LEKIC

parc. Numérique : enjeux et technologies

Maria Inès LAITANO



Master mention Informatique

parc. M1 Informatique

parc. M2 Conduite de projets informatiques

Arab ALI CHERIF

Youcef TOUATI/

Jean-Jacques MARIAGE

Arab ALI CHERIF

parc. M2 Informatique embarquées, Images et Jeux, Intelligence Artificielle

Mehdi AMMI

parc. Technologies de l'hypermédia

Imad SALEH/

Nasreddine BOUHAI

parc. M2 Big data et fouille de données

Gilles BERNARD

Master mention Mathématiques et application

parc. Arithmétique, Codage et Cryptologie

parc. Cybersécurité et sciences des données

Abdellah MOKRANE

Sihem MESNAGER

Larbi BOUBCHIR

Master mention Patrimoine et musées parc. Médiation culturelle, patrimoine et numérique

Cohabilité Paris 8-Paris Ouest

Bernadette DUFRENE(P8)/ Remi LABRUSSE(P.Ouest)

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Sciences et technologies du numérique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 octobre 2021

La Présidente

Annick ALLAIGRE

Pour la Présidente et par dealgotion Arnaud MiviE Vice President Conseil d'Administration